

Les théories fonctionnalistes de la traduction

Les débats sur la traduction qui ont eu lieu pendant les années 1950 et les années 1960 concernaient surtout le sens et l'équivalence. Les travaux de Nida sur l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique illustrent bien cette tendance. Les années 1970 marquent une évolution importante en traductologie, notamment en Allemagne.

Pendant cette décennie, l'Allemagne a été la scène du développement des théories dites fonctionnalistes, axées surtout vers les types de textes et les fonctions du texte. Ces théories, parmi lesquelles figurent la théorie sur les types de textes de Reiss et la théorie du *skopos* de Reiss et Vermeer, établissent une typologie des textes à traduire selon la notion de fonction, et associent à chaque type de texte une méthode de traduction. Avec la théorie du *skopos*, le texte de départ cesse d'être l'élément central qui détermine la nature du texte d'arrivée, et ce dernier devient une entité de plein droit dont la fonction peut être différente de celle du texte de départ.

1.1. La théorie sur les types de textes

Au début des années 1970, Katharina Reiss, théoricienne allemande, propose le concept de texte équivalent. Dans ses travaux, notamment « La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites » Reiss analysait le degré auquel la traduction réussit à établir la communication et le point auquel l'équivalence doit être recherchée. Ce qu'elle poursuivait en fait était l'établissement d'un processus systématique d'évaluation des traductions. Pour ce faire, elle propose une typologie des textes et associe à chaque type de texte une fonction particulière.

Elle définit la traduction comme un processus de communication bilingue qui vise généralement à reproduire en langue d'arrivée un texte qui soit fonctionnellement équivalent au texte de départ. Ce processus de traduction inclut, selon Reiss, le moyen, soit le texte en langue de départ et le texte en langue d'arrivée et un médium, soit le traducteur, qui devient un deuxième émetteur. Aussi la traduction est-elle perçue comme une communication secondaire.

Reiss précise que l'usage de deux langues naturelles et d'un médium change nécessairement et naturellement le message pendant le processus de communication. Elle souligne que ce principe s'appuie sur le postulat du théoricien de la communication Otto Haseloff, selon lequel la communication idéale est rare, même à l'intérieur d'une seule

langue, en raison des connaissances et des attentes du récepteur qui sont généralement différentes de celles de l'émetteur.

Ce phénomène est connu sous le nom de différence communicationnelle (communicative difference). Ces différences peuvent être intentionnelles ou non intentionnelles. Les différences non intentionnelles peuvent être générées par les différences entre les structures des langues ou par la compétence traductionnelle du traducteur. Les différences intentionnelles, quant à elles, peuvent surgir quand le but poursuivi par la traduction est différent de celui qui est poursuivi par l'original. Comme Reiss le précise bien, lorsqu'il y a changement dans la fonction de la communication, au lieu de rechercher l'équivalence fonctionnelle entre le texte de départ et le texte d'arrivée, il faut plutôt rechercher la réexpression adéquate du texte d'arrivée selon la fonction d'origine.

Reiss postule qu'il est possible d'établir une typologie des textes car les différentes langues et cultures emploient plus ou moins les mêmes types de textes. Ainsi, elle distingue, d'après la fonction que les textes remplissent - soit selon le type de communication qu'ils établissent ou le type de communication dans lequel ils existent - les textes informatifs, les textes expressifs et les textes opérationnels .

Elle précise que les textes informatifs contiennent des faits simples : des renseignements, des connaissances, des opinions, etc., écrits dans une langue logique ou référentielle. Les textes expressifs correspondent à la composition créative, c'est-à-dire la création littéraire, qui est caractérisée par une forte présence de l'auteur. L'esthétique et la forme des textes constituent des éléments qu'il importe de reproduire pour garantir le succès de l'obtention de l'équivalence. Enfin, les textes opérationnels cherchent à produire un comportement ou une réaction. Pour ce faire, l'auteur a recours à une langue dialogique. Reiss reconnaît un quatrième type de texte, auquel elle ne s'attarde pas à proprement parler. Il s'agit des films ou des annonces publicitaires paraissant dans la presse écrite, parlée (radio) ou télévisée, qui suppléent aux trois autres types de textes à l'aide d'images, de la musique, etc..

À chaque type de texte Reiss associe une approche spécifique de traduction. Ainsi, si le texte est informatif, son contenu doit être rendu dans le texte d'arrivée. Elle propose une démarche guidée par le sens du texte de départ qui permet de conserver l'invariabilité du contenu. Cela peut exiger, par exemple, de rendre implicite ce qui est implicite et vice-versa et ce, en raison des différences dans la structure des deux langues

ou encore en raison des différences entre la pragmatique collective des deux communautés linguistiques concernées par la traduction.

Si le texte de départ a été écrit dans le but de transmettre un contenu artistique, le contenu du texte d'arrivée doit être rendu dans une forme artistique analogue. Comme méthode de traduction, Reiss suggère la traduction par identification . C'est dire que le traducteur doit s'identifier à l'intention artistique et créatrice de l'auteur afin de reproduire la qualité artistique du texte.

Enfin, si le texte de départ comporte une organisation interne visant à générer une réaction ou un comportement, le contenu du texte d'arrivée doit lui aussi avoir un contenu susceptible de générer une réaction ou un comportement analogue chez le lecteur du texte d'arrivée. La méthode de traduction que Reiss suggère est l'adaptation. Elle donne comme exemple la phrase « black is beautiful », laquelle devrait être adaptée si elle s'adressait à un lecteur de l'Afrique du Sud

Elle insiste sur le fait qu'un changement dans la fonction du texte élimine le besoin d'établir une typologie des textes et d'associer à chaque type de texte une méthode de traduction permettant d'atteindre l'équivalence fonctionnelle du texte d'arrivée. Dans le cas où la fonction du texte d'arrivée est différente de celle du texte de départ, Reiss suggère plutôt d'établir une typologie des types de traduction qui fournirait les critères du mode de traduction souhaitable dans chaque cas. Si la fonction du texte d'arrivée est différente de celle du texte de départ, l'objectif de la traduction (ou du texte d'arrivée) est de donner à cette dernière une forme respective de la fonction de départ. La question à se poser n'est plus quel objectif et quel destinataire le texte de départ vise-t-il, mais plutôt, quel objectif et quel destinataire le texte d'arrivée vise-t-il. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la traduction juridique.